



Fédération Française
de **Pétanque** et de **Jeu Provençal**

CONSEIL

NATIONAL

Réunion du 21 septembre 2024

Cette réunion s'est tenue à Marseille le samedi 21 septembre 2024.

Etaient présents : Mmes BAJOLLET, CARLIER, VEROLA et VIGUIE
MM. BOURLET, GONY, GRIGNON, LE BOT, MARAUX, POGGI, SCHMITT,
STEPHANT, THEARD et VAISSIERE

Mmes et MM. Les Président(e)s des Comités Régionaux

Y participaient : M. GRANDE Xavier, Directeur administratif et financier
M. RODRIGUEZ Patrice, Directeur Technique National

Excusés : Mme Sandrine NOEL, MM. Joseph CANTARELLI, Éric DORIZON
Didier CHAUVIN, Jean-Pierre IANNARELLI, Michel ROBERT
Et Régis GAILLARD – CR CVDL

Accueil du Président

I. Point financier (Jean-Marie MARAUX) :

Afin d'être au plus proche de notre exercice comptable 2024, avec Christy MARRACINI et Corine VEROLA, nous vous avons préparé un point de sortie au 30 novembre avec des prévisions de nos dépenses et recettes à venir.

Voici les principaux postes qui ont subi de fortes variations entre le prévisionnel 2024 et le réalisé 2024 :

En recettes, nous avons de bonnes surprises avec notamment le poste Licences, Mutations et affiliations qui enregistre 3 375 000 € pour un prévisionnel de 3 205 000 €, soit 170 000 € (licences à hauteur de 302 000 licences pour 285 000 au budget et également des mutations à hauteur de 302 800 € pour 260 000 € au budget). Il faut noter que nous avons volontairement mis à zéro le montant de la recette du fonds dédiés « Relance d'activités » basée sur le nombre de licenciés, recette que nous avons mis au budget à 150 000 €. Pour le budget 2025, nous devons logiquement déplacer le fonds dédié « Relance d'activités » à hauteur de 317 000 € sur d'autres postes de provisions tels que « risques et charges », poste qui compte une somme de 50 000 € qui pourrait être augmenter de 300 000 € » afin de faire face à d'éventuelles charges exceptionnelles ou risques.

Pour les autres recettes, notons une augmentation des postes suivants :

- Produits financiers, 50 000 € prévu, 113 000 € réalisé ;
- Subvention finale Coupe de France Beauvais : 100 000 € prévu, 170 000 € réalisé (part région 70 000 €) ;
- Centre de formation : 62 600 € prévu, 80 000 € réalisé ;
- Provision Centre National : 570 000 € prévu, 604 000 € réalisé.

Pour les postes de dépenses :

- Coupe de France : 250 000 € prévu, 218 000 € réalisé ;
- Paragon : 190 000 € prévu, 220 000 € réalisé ;
- Centre National : 80 000 € prévu, 150 000 € réalisé (règlement indemnité pour les 2 architectes non retenus et facture du programmiste Mac Donald).

Pour les tribunes de nos championnats de France, nous avons acté la prise en compte de la subvention pour les championnats sans location : SIN LE NOBLE pour les 2 championnats de France TSM et TSF à hauteur de 7 000 €.

Le résultat excédentaire 2024 de la F.F.P.J.P. devrait se situer entre 230 000 € et 280 000 € en fonction de nos prévisions.

La commission des finances présentera l'affectation des résultats 2024 qui sera validé par le Comité directeur de novembre, affectation qui tiendra compte de la situation financière de la SAOS PROMO PETANQUE.

Pour la fin de saison 2024, à l'attention des comités départementaux et régionaux, nous vous informons des dates suivantes :

- Samedi 30 septembre : arrêt de Geslico pour les effectifs 2024 ;
- Envoi des fiches financières aux comités départementaux avant le 11 octobre et aux comités régionaux avant le 20 octobre ;
- Date limite de règlement par les Comités au 15 novembre 2024 ;
- Concernant les amendes envers les comités non à jour de l'envoi des PV d'AG et des carnets de bord, nous facturerons les amendes sur la fiche financière. Les comités concernés sont au nombre de 7 : 10, 2A, 972, 973, 976, 986, 988 et 1 CR : Hauts de France ;
- Les maquettes budgétaires des responsables de commissions pour le budget 2025 seront à retourner avant le 20 octobre 2024 à Corine, Christy et moi-même.

La situation financière de notre exercice comptable 2024 devrait nous permettre d'enregistrer un excédent non négligeable qui nous permettra d'apporter notre aide à la SAOS sous la forme d'une provision afin de préparer les écritures comptables entre nos 2 structures au 30 novembre 2024 en suivant les conseils de notre commissaire aux comptes.

II. COMPTE- RENDU du CONSEIL des REGIONS

CHAMPIONNAT DE France JEUNES 2025

Avec le recul, les régions constatent que, depuis la qualification des équipes par la Région, le niveau et la qualité de jeu au championnat de France jeunes ont beaucoup évolué.

Les régions demandent à rester pour les 4 prochaines années sur la même formule (càd nombre d'équipes et formule actuel). Le nombre de 64 équipes par catégorie nous paraît être la meilleure formule. En revanche nous souhaiterions que la Fédération donne plus d'importance à la coupe de l'Avenir en qualifiant par exemple les champions et vice-champions au championnat de France de l'année suivante.

Pour les critères d'attribution des équipes, il serait bien de définir les priorités à prendre en compte au cas où la répartition actuelle serait remise en cause par une ou plusieurs régions.

Les critères proposés pourraient être :

- Grandeur de la région ;
- Nombre de licenciés ;
- Résultats CDF ;
- Participation aux championnats départementaux ;
- Participation aux nationaux jeunes ;
- Participation aux CDC / CRC jeunes + résultats ;
- Récompense coupe de l'avenir ;
- Finale CNC ;
- Définir une participation fixe puis définir d'autres critères pour les autres équipes ;
- Travail des Ecoles de pétanque.

Championnat Régional du 08 mai 2025

L'ensemble des régions ne comprend pas le choix de la date du 8 Mai ; pourquoi avoir changé la date existante avec le championnat tripléte promotion ? Après les explications données par la commission des Championnats de France et au vu de la proposition des Présidents (es) de CR de laisser libre du choix de la date mais en fixant une date butoir choisie en concertation entre les régions et la Fédération.

La Fédération valide cette proposition ainsi ceux qui peuvent faire les championnats jeunes sur le 8 mai les feront, les autres choisissent une date à leur convenance. Cependant, il n'est pas possible de déplacer les dates fédérales des autres championnats pour faire le championnat jeunes.

PROCHAINES ELECTIONS

Comment vont se passer les élections dans les différentes instances ? A ce jour, nous sommes en attente de plus de précisions et de documents officiels qui permettront la mise en place de ces élections. (Appel à candidature, dépôt limite ...)

Une relecture de la circulaire a été faite ensemble et quelques points ont été abordés avec Xavier Grande notamment sur l'élection des 2 représentants des comités régionaux qui siègeront au comité directeur.

Le guide des élections va sortir prochainement avec les modalités et le rétroplanning. Xavier va faire une vidéo qui servira de tuto afin d'explicitier les modalités.

TENUES VESTIMENTAIRES SUR LES COMPETITIONS

Il est demandé la mise à jour du tableau des tenues en apportant des précisions sur le bas sportif comme « ADIDAS » ou autre inscription sur le côté. Est-ce que l'équipe complète doit avoir ces inscriptions ou non ? Rappel, lorsqu'un joueur joue avec un bas sportif portant les 3 bandes (ou autres inscriptions) de la marque Adidas (ou autres marques) le long d'une ou des jambes, ses partenaires sont tenus de porter le même bas au regard de l'homogénéité prônée par le RAS. L'interdiction du jean lors des concours régionaux à partir de 2025 (par suite de la m à j du règlement des concours régionaux). Au vu des retours d'expérience, la nouvelle équipe verra s'il y a lieu ou pas de l'étendre à l'ensemble des compétitions.

Qu'en est-il également du legging ? il serait judicieux de ne pas les autoriser tout simplement. Le port du legging est pour le moment interdit.

III. Sujets débats / Questions-réponses

Questions (Régions) / Réponses (Président de la F.F.P.J.P.)

CR AURA :

- Quotas jeunes : voir réponse plus haut
- souhait d'avoir un calendrier sur 4 ans. La prochaine équipe verra à produire un calendrier sur les 4 années à venir
- Ne pourrait-on pas essayer de ne pas faire coïncider les dates coupes de France avec les championnats de France ; La commission Coupe de France veillera à faire attention à ne pas faire coïncider dates de coupes de France (Pétanque ou JP) et CDF.
- Contrôle d'alcoolémie sur les nationaux sont-ils faits ? Oui dans la mesure où les délégués le font et sollicitent habilitations et ordres de mission.
- Il serait intéressant de savoir le nombre de site d'un championnat de France bien en amont de celui-ci. Comment fait un délégué avec 2 équipes sur 2 sites différents ? Quand on le sait à l'avance, on essaie de prévenir.

CR PROVENCE ALPES COTE D'AZUR :

Il conviendrait de s'interroger sur le non-renouvellement des lecteurs carte à puce jusqu'à l'arrivée de la licence numérique. En effet nombreux sont les clubs (anciens et les nouveaux) qui ne peuvent plus renouveler voire être équipés de lecteurs ?! La Fédération n'en commande plus...

Que va-t-il devenir de la gestion de nos concours ? Alors que des efforts substantiels avaient été enregistrés jusqu'alors.

La dématérialisation de la licence prévue pour fin 2025 fait qu'il ne paraissait pas opportun de relancer l'achat de nouveaux lecteurs qui de fait seraient devenus obsolètes fin 2025. Mieux vaut recenser les lecteurs au niveau départemental ou régional et les mutualiser voire les répartir différemment au regard des besoins.

CR BOURGOGNE FRANCHE COMTE :

Depuis un certain temps que ce soient les clubs ou les comités le plan économique de chacun est mis à mal. Les augmentations de toutes sortes font que les bilans sont de moins en moins positifs.

- y aura-t-il une augmentation des licences pour 2025 voire 2026. Si oui à quelle hauteur ?

Réponse de Michel LE BOT (MLB) : Non pas d'augmentation de licence à ce stade. En 2025, il faudra plancher sur de nouveaux projets pour la mandature à venir afin de présenter lors du congrès de décembre 2025, une augmentation de licence qui tiendrait compte des coûts engendrés, augmentation qui n'entrerait en vigueur que lors de la saison 2026 – 2027. Pour mémoire la dernière augmentation (2€) de la part Fédérale remonte à 2019, portant ainsi la part Fédérale sur le prix de la licence à 12 €.

- Les comités doivent faire face aux augmentations des déplacements, de l'hôtellerie pour les championnats de France ainsi que la fourniture des vêtements. Est-il toujours d'actualité d'organiser moins de championnats de France par an ?

Réponse de MLB : Oui, ma volonté est de faire en sorte que l'on priorise des championnats de France qui se dérouleraient tous les ans et d'autres une année sur deux. Plusieurs facteurs militent pour une réforme du calendrier : un calendrier surchargé, pas de date de repli en cas d'annulation de championnats tant au niveau départemental que régional... Mais l'une des conditions est qu'il faut un consensus sur cette idée, compte tenu des réticences que cela ne manquera de produire. Ce doit être un projet partagé et non une décision unilatérale de la Fédération, tout le monde a de bonnes raisons pour défendre ses intérêts, il faudra arriver à un bon compromis. La prochaine commission en charge du calendrier fédéral en lien avec celle des CDF et des nationaux aura du pain sur la planche pour arriver à un projet qui ne verrait le jour (s'il aboutissait) qu'en 2027.

- La création des grandes régions oblige de longs déplacements pour les qualifications régionales souvent problématiques avec un désaveu de la plupart des joueurs. A-t-on vraiment besoin d'avoir des qualifiés au titre des régions, une sélection d'un nombre X par département selon le nombre de participants serait plus économique et plus attrayant.

Réponse de MLB : Votre réflexion sous-entend la suppression des championnats régionaux et inévitablement le devenir des régions. Ne serait-il pas plus judicieux de qualifier par le biais d'un championnat régional ? Le devenir des régions vaste sujet pour les années à venir.

CDF Handi Pétanque : par suite de l'intervention de Philippe CHESNEAU en mars 2023, qu'en est-il de ses réflexions ?

Extrait du CR de mars 2023 : « Faire un recensement des licenciés dans les départements pour avoir une idée d'un effectif possible. Se rapprocher des fédérations spécialisées pour savoir comment faire. Pourquoi ne pas favoriser un soutien plus important aux championnats de France des Fédérations spécialisées plutôt que de faire un championnat de France Fédéral qui viendrait encore surcharger le calendrier actuel. »

Réponse de MLB : cette idée est à contractualiser avec les Fédérations concernées et malheureusement c'est un peu compliqué.

CR ILE DE FRANCE :

Indemnisation des déplacements des championnats de France : sera t'elle maintenue ? Si non cela devient une charge supplémentaire pour les Régions et les Comités. Et avec l'ajout de compétitions tous les ans - Quid des budgets ? Nous ne pouvons pas augmenter tous les ans les licences.

Réponse de MLB : plutôt qu'un saupoudrage fédéral, mieux vaut une réorientation de ces financements vers des contrats d'objectifs avec les comités départementaux et comités régionaux.

Serait-il possible d'intégrer dans GESLICO le système swiss pour moins de 64 équipes (certaines régions ont à peine 16 équipes dans leur championnat).

Réponse de MLB : il serait bien d'étudier la possibilité d'utiliser le logiciel de la FIPJP « swiss system » via les « graphiqueurs » qui permet de travailler sur les compétitions avec – de 64 équipes.

L'appellation de la catégorie 'NON-CLASSE' continue à faire débat par de nombreux licenciés. Pouvons-nous changer le nom ? Et qu'elles sont les intentions de la Fédération concernant cette catégorie ?

Réponse de MLB : les non classés sont tous les licenciés qui ne marquent pas de points mais participent à des compétitions et tous ceux qui jouent peu ou jamais (soit près de 60 % de nos licenciés), l'idée est de les identifier et de leur proposer des activités ou animations pétanque qui leur soient réservées. A l'instar de ce qui se pratique dans d'autres disciplines sportives, l'appellation n'a rien de péjoratif mais permet une identification.

Lieux des Championnats de France (Hôtellerie, Repas).

Le mail ci-dessous du CR BFC pose question. Si je rejoins les CD de cette Région, Quid de l'avenir des Régions ?

CR NOUVELLE AQUITAINE :

Question sur les championnats de tir de précision :

La fédération compte-t-elle augmenter le nombre de tireurs pour les prochains championnats de tir de précision ? Nous trouvons que ces compétitions manquent de qualifiés par rapport au nombre de tireurs retenus dans les championnats de région. Nous pensons que tout le travail effectué par les clubs, les comités départementaux, les comités régionaux mérite de plus grandes finales nationales. Réponse : au regard du nombre de bénévoles et d'arbitres devant être mobilisés la réponse est non et en tous les cas pas plus de 24 par catégorie.

Faut-il changer le règlement des championnats en poule ? Partie perdant/perdant sur le terrain pair. A la Crau, cette partie s'est jouée en terrain impair dans les cadres d'honneur. Certainement à cause des caméras du web fédération.

Réponse de MLB : La remarque est pertinente et un ajout sera fait au règlement des CDF.

PAYS DE LOIRE :

Y aura-t-il un colloque des éducateurs en 2025 ?

Avec la création du collège des éducateurs, de nouveau mode de fonctionnement seront à étudier.

Fin de la réunion : 13h00.

Le Secrétaire général adjoint de la F.F.P.J.P.

Laurent BOURLET



Le Président de la F.F.P.J.P.

Michel LE BOT

